

Plans de relance : accord de la Commission, de la BEI et du Fonds européen d'investissement

Publié le 16 mars 2022

Les trois institutions viennent de s'accorder sur une garantie budgétaire de l'UE d'un montant de 19,65 milliards d'euros destinée à soutenir des projets d'investissement dans toute l'Europe. Ces investissements se feront dans le cadre d'InvestEU et seront axés autour de quatre domaines d'action : les infrastructures durables, les PME, la recherche et innovation et les investissements sociaux (notamment dans les compétences).

Le programme InvestEU est un pilier essentiel du plus grand train de mesures de relance jamais adopté par l'Union européenne pour sortir de la pandémie de COVID-19 et pour contribuer à construire une économie européenne plus verte, plus numérique et plus résiliente. Il peut également aider l'économie européenne à relever les nouveaux défis découlant des incertitudes majeures liées à l'évolution de la situation à l'échelon mondial et sur le plan sécuritaire

Les premiers projets au titre d'InvestEU devraient bénéficier d'une garantie InvestEU dès le mois d'avril, après avoir été présentés au comité d'investissement.

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)